



FONDATION SUISSE DU
SERVICE SOCIAL INTERNATIONAL

Notre adresse :

9, Rue du Valais
Case postale 1469
CH - 1211 Genève 1

Tél. +41 22 731 67 00
Fax +41 22 731 67 65

E-mail : ssi@ssiss.ch
Web : www.ssiss.ch



Pour nous rendre visite,
prendre le tram n° 13 ou 15,
arrêt «Butini».



Enlèvement d'enfant

Que faire quand...

- votre enfant a été enlevé
- vous craignez l'enlèvement de votre enfant
- la mère ou le père menace de partir - ou part - à l'étranger avec lui
- le père ou la mère l'éloigne de l'autre parent vivant à l'étranger pour s'installer avec lui en Suisse
- l'enfant ne peut plus voir sa mère ou son père

Nous sommes à votre service !



Une brochure propose informations, conseils et réflexions

Plusieurs fois à la Une des médias ces derniers mois, les enlèvements internationaux d'enfants provoquent des souffrances immenses dans les familles. Et les enfants sont les premières victimes de ces situations de crise. Cette brochure de la Fondation Suisse du SSI donne de nombreux conseils et informations et propose des réflexions sur ce sujet brûlant.

S'adressant tant aux parents qu'aux autorités, institutions et professionnels concernés, cet ouvrage facile d'accès apporte des réponses concrètes par rapport aux trois phases de ce type de crise:

- 1. Les craintes par rapport à un enlèvement ou les projets d'enlèvement;
- 2. La phase aiguë, lorsque l'enlèvement a eu lieu;
- 3. Le retour à une vie normale.

Le but est de faire en sorte que le bien-être de l'enfant soit sauvegardé, qu'il puisse continuer à compter sur le soutien de ses deux parents.



De nombreux cas de figure sont évoqués, avec des pistes de réponses à apporter, les adresses utiles, etc. Les bases légales sont également résumées de façon claire.

« Enlèvement d'enfants - Informations, réflexions, conseils », 2011, 34 pages, CHF 15.- + port
Commander la brochure : www.ssiss.ch, rubrique « Publications » ou tél. 022 731 67 00

La Fondation suisse du Service Social International

Avec son réseau présent dans 140 pays, la Fondation Suisse du SSI offre son soutien aux enfants et aux familles confrontés à des problématiques d'ordre social et juridique, dans un contexte transnational.

Une équipe spécialisée

Nous sommes une équipe formée d'assistants sociaux, de médiateurs et de juristes spécialisés en droit de la famille et en droit des étrangers, de même que dans les problèmes familiaux trans-nationaux et dans la médiation familiale internationale.

L'objectif de notre intervention à travers notre réseau international est de trouver une solution amiable entre les parents et de rétablir au plus vite le contact entre l'enfant et ses deux parents.

Des compétences spécifiques

Nous avons une connaissance approfondie du droit international et national et disposons d'un réseau mondial de partenaires. Nous travaillons en étroite collaboration avec les autorités. Nous pouvons entreprendre des recherches sur des questions particulières. Nous coordonnons l'intervention entre les différents acteurs (tribunal, autorité centrale, service de protection de l'enfant, médiateurs, curateurs de l'enfant).

« Pays conventionnés et pays non-conventionnés »

86 pays ont ratifié la Convention de La Haye sur les enlèvements internationaux d'enfants. Nous travaillons dans ces pays en complémentarité avec les autorités officielles, mais également dans les pays non-conventionnés avec nos partenaires sur place ainsi qu'avec les services diplomatiques suisses.

Nos prestations

- Consultation et conseil en matière de prévention et d'enlèvement
- Localisation de l'enfant en Suisse ou à l'étranger
- Sécurisation de la situation de l'enfant et organisation des mesures de protection
- Rétablissement du contact entre l'enfant le parent « lésé »
- Etablissement d'un rapport social sur l'enfant ainsi que sur son environnement affectif et matériel
- Information et accompagnement au détenteur du droit de garde
- Information et conseil au parent auteur de l'enlèvement
- Médiation familiale transnationale
- Accompagnement de l'enfant et du parent après le retour
- Coordination internationale du réseau des intervenants (autorités, avocats, services sociaux, ONG)
- Expertise et recommandations destinées aux autorités
- Suivi de l'enfant après son retour à court, moyen et long terme

*N'hésitez pas! Faites appel à la
Fondation suisse du Service Social International!*